

Compte rendu d'activité de concession 2003

*SYNDICAT MIXTE A CADRE DEPARTEMENTAL D'ELECTRICITE
DU GARD*



Une relation de proximité	3
A vos côtés...	4
L'année 2003 : les temps forts	5
Faits et résultats marquants de l'année	6
Perspectives d'évolution pour 2004	8
A l'écoute de nos clients	9
Clientèle, tarifs et consommation	10
Qualité des relations et des services	11
Développement de l'énergie	16
La Garantie des Services	17
Engagements et services aux entreprises	18
Actions en faveur des clients démunis	19
Notre ligne de conduite, l'environnement.....	20
Le patrimoine de la concession	21
Les actions en faveur de l'environnement	23
Les travaux	25
La sécurité des tiers	27
La qualité de service au quotidien.....	29
La qualité de l'électricité distribuée	30
Critères de qualité du produit électricité	33
Prévisions pour l'année 2004	35
Le rapport financier	36
Principaux éléments du compte d'exploitation	37
Immobilisations concédées	43
Investissements	44
Flux financiers relatifs à la concession	45
Votre centre EDF GDF SERVICES	49
Interlocuteurs des collectivités locales	51
Edf, un concessionnaire exemplaire dans un marché ouvert.....	52

UNE RELATION de proximité



• A vos côtés...

A vos côtés...

Le SMDEG, autorité concédante pour la distribution publique de l'électricité sur son territoire attend légitimement du concessionnaire des progrès constants dans le domaine de qualité de fourniture, de la gestion du patrimoine et des travaux, des services de mieux en mieux adaptés aux différentes catégories de clients et de la transparence financière.

A cet égard, l'année 2003 a été marquée par quelques faits majeurs qui seront développés dans ce compte rendu :

Faits marquants Locaux :

- Nouvelles intempéries (canicule en Août et inondations en Septembre et Octobre 2004)
- Certification Iso 14001 et 9001
- Préparation de l'Ouverture des marchés (séparation des contrats électricité et gaz,...)
- Actions spécifiques sur la qualité des travaux
- Pérénsation des mini-crac

Faits marquants Nationaux :

- Ouverture des marchés
- L'Organisation du distributeur EDF
- L'accord RAG-DP

Ce compte rendu d'activité répond aux obligations du cahier des charges de la concession (article 32) signé entre le SMDEG et EDF le 20 Juin 1994. Mais il entend plus largement consolider les relations de proximité entre le SMDEG et Electricité de France pour son bénéfice ainsi que celui des communes concernées et de leurs administrés.

Le Directeur de Centre
S.DELAUNEY

L'ANNEE 2003

les temps forts



- Faits et résultats marquants de l'année
- Perspectives d'évolution pour 2004

Faits et résultats marquants de l'année

Dans le cadre de l'application du cahier des charges de la concession, l'année 2003 a été marquée par :

- **De nouvelles intempéries ont marquée l'année 2003 :**

- La canicule du mois d'Août 2003 et les inondations de septembre et octobre 2003 ont fait d'énormes dégâts sur le Centre EDF GDF GARD CEVENNES. Le Gard, plus qu'un autre département, est soumis aux affres d'une météo particulièrement capricieuse. Les réseaux, aériens ou souterrains, y subissent régulièrement les assauts d'évènements météorologiques parfois d'une extrême violence.

- Pour mieux s'adapter au nouveau contexte d'Ouverture des Marchés, le Centre EDF GDF SERVICES GARD -CEVENNES a modifié son organisation de la manière suivante :

- Pour préparer l'éligibilité des collectivités locales au 1er juillet 2004 et répondre aux exigences des directives liées à l'ouverture du marché des énergies, EDF et Gaz de France doivent mettre en place des approches commerciales séparées et indépendantes du Distributeur EDF GDF SERVICES GARD CEVENNES.

Depuis le 7 mai 2004, deux groupes de « Conseillers Clientèle » répondent respectivement, pour EDF ou pour Gaz de France, aux questions, demandes de conseils et de renseignements, relatives aux contrats d'énergie des collectivités locales.

Un courrier vous a été adressé afin de vous donner leurs nouvelles coordonnées.

Parallèlement à la mise en place de ces nouvelles organisations, l'agence Collectivités Locales d'EDF-GDF Services Gard Cévennes restera à votre écoute :

- vous aurez toujours la possibilité de contacter votre Interlocuteur Privilégié.
- notre numéro d'accueil téléphonique (04 66 62 42 60) restera également accessible aux horaires habituels.

- Le Centre EDF-GDF Services Gard-Cévennes a renforcé en 2003, les démarches de mise sous Assurance Qualité pour un certain nombre de processus dans le domaine des travaux et des raccordements. Ont notamment été certifiés en 2003, les processus suivants :

- **Certification Iso 9001** : L'AFAQ a décidé de maintenir les certificats ISO 9001 existants et de les étendre aux activités suivantes :
 - Etudes, décisions et adaptations des réseaux de distribution élec et gaz
 - Réalisation des réseaux
 - Mise à jour des bases de données
- **Certification Iso 14001** : cette année la Commission de certification AFAQ a certifié l'ensemble des centres EDF GDF services de la région Méditerranée. Cette démarche vise à répondre aux attentes des clients, et notamment des collectivités locales, qui accordent une attention croissante à la protection de l'environnement (esthétique des réseaux, réduction des nuisances des travaux, mais aussi traitement des déchets ...)

- Qualité des travaux :

Les enquêtes de satisfaction réalisées chaque année auprès des collectivités locales ont révélé que la qualité des travaux était l'un des principaux sujets d'insatisfaction des élus.

Le centre Gard-Cévennes a mis en place en 2003 un plan d'action visant à faire progresser la qualité des travaux réalisés par ses entreprises sous-traitantes :

- avant chaque chantier, un courrier est envoyé à la mairie concernée pour l'informer de la nature des travaux, du nom de l'entreprise sous-traitante et du chargé d'affaire EDF/GDF Gard Cévennes en charge du dossier.
- à la fin du chantier, nous sollicitons la collectivité, par le biais d'un questionnaire, pour connaître sa perception des travaux réalisés et recueillir ses insatisfactions le cas échéant.
- en cas de problème signalé par une mairie, un courrier de réponse est systématiquement envoyé, pour informer des actions correctrices mises en place.

Au vu du nombre de questionnaires qui nous sont retournés, nous pouvons dire que cette démarche rencontre un vif succès auprès des élus.

Perspectives d'évolution pour 2004

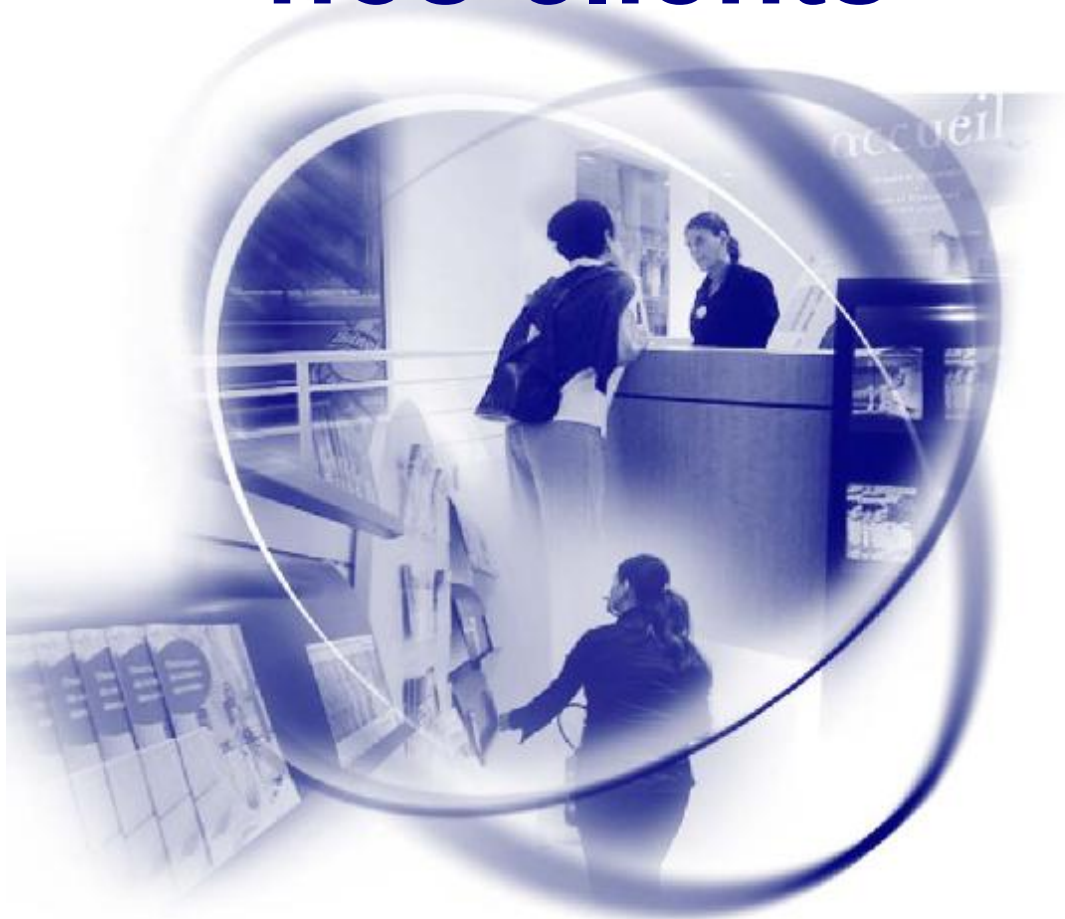
Chaque année est l'occasion de gagner en qualité. Qualité de réponse aux engagements du cahier des charges de concession, qualité de réponse aux attentes des élus et de leurs concitoyens, qualité de réponse aux attentes des différents acteurs de la vie territoriale. Dans cet esprit, EDF GDF SERVICES GARD CEVENNES entend poursuivre ses efforts, notamment, dans les directions suivantes :

Chaque année est l'occasion de gagner en qualité. Qualité de réponse aux exigences du cahier des charges de concession, qualité de réponse aux attentes des élus et de leurs concitoyens, qualité de réponse aux attentes des différents acteurs de la vie territoriale.

Les axes de progrès définis pour 2004 sont les suivants :

- Amplification de la démarche qualité pour atteindre l'objectif d'avoir tous nos processus sous assurance qualité
- Renforcer le réseau d'interlocuteurs privilégiés des Maires et développer leur professionnalisme
- Développer notre communication avec les communes en remettant notamment annuellement à chaque commune :
 - une fiche récapitulative des différents interlocuteurs à sa disposition
 - un compte rendu de nos activités
 - une diffusion trimestrielle d'un Journal Local dédié aux Collectivités Locales (Journal Com'Une).
- Cibler nos actions sur les attentes fortes des collectivités locales, notamment la qualité des travaux, l'environnement, la solidarité.

A L'ECOUTE DE **nos clients**



- **Clientèle, tarifs et consommations**
- **Qualité des relations et des services**
- **Développement de l'énergie**
- **La Garantie des Services**
- **Engagements et services aux entreprises**
- **Action en faveur des clients démunis**

Clientèle, tarifs et consommation

L'évolution de la clientèle de la concession :

Le nombre de clients a augmenté de +1.77% en 2003

L'évolution des tarifs régulés

Respectant le contrat de plan passé entre l'Etat et EDF, les tarifs ont augmenté de 3% à partir du 4 juillet 2003 pour tous les clients ayant souscrit un tarif bleu, jaune ou vert.

L'évolution du nombre de clients au tarif régulé, de la consommation et des recettes

	2003	2002	variation
Nb. de clients tarif BLEU	216 810	213 073	1.75%
Energie vendue Kwh	1 261 722 560	1 213 514 455	3.97%
Recettes en €	103 167 355	101 166 879	1.98%

	2003	2002	variation
Nb. de clients tarif JAUNE	1 466	1 392	5.32%
Energie vendue Kwh	147 185 777	136 180 839	8.08%
Recettes en €	10 816 749	9 928 785	8.94%

	2003	2002	variation
Nb. de clients tarif VERT	814	816	-0.25%
Energie vendue Kwh	332 559 919	321 540 138	3.43%
Recettes en €	17 743 061	17 280 645	2.68%

	2003	2002	variation
Nb. de clients total	219 090	215 281	1.77%
Total énergie vendue Kwh	1 741 468 256	1 671 235 432	4.2%
Total recettes en €	131 727 165	128 376 309	2.61%

Qualité des relations et des services

Le Syndicat Mixte à Cadre Départemental du Gard et le concessionnaire, EDF GDF SERVICES partagent l'exigence de qualité de service à développer en direction des différents clients. Pour mieux répondre à cette exigence, EDF s'est doté d'indicateurs de mesure de satisfaction.

La clientèle est répartie en plusieurs segments :

- è les clients particuliers,
- è les clients professionnels (artisans, commerçants, professions libérales et agriculteurs exploitants, facturés au tarif bleu),
- è les collectivités locales

Chacune de ces catégories fait l'objet d'une enquête de satisfaction spécifique.

Les clients particuliers

En 2003, les actions suivantes ont été mises en œuvre pour améliorer la qualité de service et de relation aux clients particuliers sur l'ensemble du territoire d'EDF GDF SERVICES GARD CEVENNES :

- Mise en place du TPN (Tarif Première Nécessité) :
- Certification iso 9001 dans le domaine de la relève.
- Sécurisation des installations intérieures électricité avec le Diagnostic Confiance Sécurité ainsi que la poursuite du placement du Diagnostic Gaz de France.
- Mise en place de procédures particulières pour les clients ayant subis les inondations de octobre et décembre 2003 : accès à l'énergie gratuit pour les clients relogés, prise en compte des surconsommations dues aux inondations (nettoyage...).

INDICATEUR SYNTHETIQUE E' DE SATISFACTION DES CLIENTS PARTICULIERS

Maille	2003	2002	variation
Centre	23.4	25	-6.4%

Pour augmenter la satisfaction des clients particuliers, EDF GDF SERVICES GARD CEVENNES entend développer en 2004 les actions suivantes :

- Adaptation de nos organisations internes pour répondre aux exigences des directives européennes face à l'ouverture des marchés
- Mise en place de la démarche qualité dans toutes les domaines de la clientèle dans le but d'être certifié fin 2004.
- Poursuite de la démarche qualité
- Préparation de convention pour créer des points d'accueil administratif communs (La poste , EDF, Gaz de France.....)

Les clients professionnels

En 2003, les actions suivantes ont été mises en œuvre pour améliorer la qualité de service et de relation aux clients professionnels sur l'ensemble du territoire d'EDF GDF SERVICES GARD CEVENNES :

- projet de communication personnalisée sur les incidents et travaux sur réseaux.
- Mutualisation des services aux professionnels sur Montpellier

INDICATEUR SYNTHETIQUE E' DE SATISFACTION DES CLIENTS PROFESSIONNELS

Maille	2003	2002	variation
Centre	26.7	30.9	-13.5%

Les entreprises

En 2003, les actions suivantes ont été mises en œuvre pour améliorer la qualité de relation et de service aux entreprises sur l'ensemble du territoire d'EDF GDF SERVICES GARD CEVENNES :

- Mise en place d'une TASK FORCE : appel au client pour l'informer de la panne sur réseau HTA et de l'heure prévisible de rétablissement
- Création d'un mini compte rendu des incidents de l'année pour tous les clients entreprises

Les collectivités locales

En 2003, les actions suivantes ont été mises en œuvre pour améliorer la qualité de relation et de service aux collectivités locales sur l'ensemble du territoire d'EDF GDF SERVICES GARD CEVENNES :

Qualité des travaux

Les enquêtes de satisfactions réalisées chaque année auprès des collectivités locales ont révélé que la qualité des travaux était l'un des principaux sujets d'insatisfaction des élus.

Le centre Gard-Cévennes a donc mis en place en 2003 un plan d'action visant à faire progresser la qualité des travaux réalisés par ses entreprises sous-traitantes :

- avant chaque chantier, un courrier est envoyé à la mairie concernée pour l'informer de la nature des travaux, du nom de l'entreprise sous-traitante et du chargé d'affaire EDF/GDF Gard Cévennes en charge du dossier.
- à la fin du chantier, nous sollicitons la collectivité, par le biais d'un questionnaire, pour connaître sa perception des travaux réalisés et recueillir ses insatisfactions le cas échéant.
- en cas de problème signalé par une mairie, un courrier de réponse est systématiquement envoyé, pour informer des actions correctrices mises en place.

Au vu du nombre de questionnaires qui nous sont retournés, nous pouvons dire que cette démarche rencontre un vif succès auprès des élus.

Pérenisation des mini-crac

Cette année encore nous avons établi un mini compte rendu d'activité pour toutes les communes du Centre EDG GDF GARD CEVENNES.

TAUX DE SATISFACTION DES COLLECTIVITES LOCALES

	2003	2002	variation
National	64	58	+10.34
Centre	71.5	59	+21.18

Pour augmenter la satisfaction des collectivités locales, EDF GDF SERVICES GARD CEVENNES entend développer les actions suivantes :

Les axes de progrès définis pour 2004 sont les suivants :

- Amplification de la démarche qualité pour atteindre l'objectif d'avoir tous nos processus sous assurance qualité
- Renforcer le réseau d'interlocuteurs privilégiés des Maires et développer leur professionnalisme
- Développer notre communication avec les communes en remettant notamment à chaque commune une fiche récapitulative des différents interlocuteurs à sa disposition d'un compte rendu de nos activités et en diffusant trimestriellement un Journal Local dédié aux Collectivités Locales (Journal Com'Une).
- Cibler nos actions sur les attentes fortes des collectivités locales, notamment la qualité des travaux, l'environnement, la solidarité.

Développement de l'énergie

Les offres

Pour le marché résidentiel

L'offre de chauffage électrique VIVRELEC et son label CONFORT ELECTRIQUE accompagnent le choix rationnel de la solution électrique en intégrant les paramètres de ce choix.

En 2003, le nombre de logements neufs ayant retenu l'offre VIVRELEC accompagnée du label CONFORT ÉLECTRIQUE, sur le territoire couvert par EDF GDF SERVICES GARD CEVENNES se caractérise ainsi :

MARCHE RESIDENTIEL (TAUX DE LABEL CONFORT ELECTRIQUE)

	2003	2002	variation
Nb. total de logements neufs toutes énergies	3600	3700	2.7 %
Nb. labels Confort Electrique	890	970	8.2 %
Taux Confort Electrique %	25	26	3.8 %

La Garantie des Services

Pour répondre à l'exigence de qualité de service des clients de la concession, EDF GDF SERVICES GARD CEVENNES a développé la "Garantie des Services". Le Centre s'engage à respecter des délais pour les services les plus courants avec, en cas de défaillance, le versement au client d'une contrepartie financière de 25 €.

TAUX DE DEFAILLANCE SUR LE TERRITOIRE

Engagements	2003	2002
	Centre	Centre
Dépannage électricité : 4 heures	13	11
Mise en service : 2 jours ouvrés	8	54
Envoi d'un devis de branchement neuf : 8 jours	1	0
Réalisation branchements neufs : 15 jours	4	0
Résiliation : 2 jours	5	14
Engagement de rendez-vous : 2 heures	180	123
Réponse aux courriers : 8 jours	121	12
Total des défaillances	332	214

Le Diagnostic Confiance Sécurité

Le "Diagnostic Confiance Sécurité" a pour but de faire le constat de l'installation électrique d'un logement, il est demandé par son propriétaire et est réalisé par Promotelec pour un montant de 80 €TTC. Il débouche sur une proposition de travaux. "Branche-toi Sécurité" est destiné à aider les enseignants à sensibiliser les élèves du primaire à la sécurité électrique. Soutenues par toute la filière des professionnels de l'électricité et par l'éducation nationale, ces deux opérations répondent à deux des 20 engagements sur le Service Public pris par EDF.

Engagements et services aux entreprises

L'ensemble des entreprises (PME PMI et grandes industries) expriment de fortes attentes en termes :

- è de qualité de la fourniture,
- è du coût de l'énergie (notamment par rapport à l'optimisation tarifaire),
- è de prestations associées au métier de base d'un fournisseur,
- è de conseil.

Pour mieux répondre à ces attentes, EDF a opéré une harmonisation de sa gamme de services pour l'ensemble des clients entreprises qui relèvent des tarifs vert et jaune, tout en faisant abstraction de la tension d'alimentation. Cette harmonisation répond aussi à une nouvelle répartition des clients par direction de marché selon leurs activités et consommations, organisation d'EDF qui s'adapte au contexte nouveau d'ouverture du marché de l'électricité.

Les services EDF aux entreprises (clients tarifs jaune et vert), se composent de 8 thèmes :

- Ÿ 6 Engagements de Références (gratuits),
- Ÿ 2 Services Plus (facturables).

CLIENTS TARIFS JAUNE ET VERT

	Qualité de la fourniture	Tarif et optimisation des coûts
Les Engagements de Références (gratuits)	Contrat Emeraude Standard	Information Jours EJP
	Programmation Travaux	Bilan annuel des consommations
	Information Incident Réseau	Paiement personnalisé

Les Services "Plus" (facturables)	Contrat Emeraude Personnalisé	Conseil Tarifaire Approfondi
-----------------------------------	-------------------------------	------------------------------

Actions en faveur des clients démunis

Toutes les communes sont confrontées aux problèmes de familles en situation précaire et s'efforcent de trouver des solutions. Le territoire de la concession du SMDEG n'échappe pas à cette réalité.

Afin de prendre part à ce combat contre l'exclusion, EDF a mis en place un service "SOLIDARITÉ ENERGIE" qui se décline en quatre engagements : prévention, contribution, partenariat et dialogue.

Le maintien d'énergie

Le service "maintien d'énergie" (SME) permet à un client en difficulté de paiement de bénéficier à la fois :

- è d'une mesure préventive : sa fourniture d'énergie n'est pas suspendue,
- è d'une mesure d'accompagnement : sa puissance électrique disponible est réduite, le temps qu'il puisse bénéficier des aides des services sociaux.

NOMBRE DE CLIENTS BENEFICIAIRES DU SME

	2003	2002
Centre	6 594	7 196

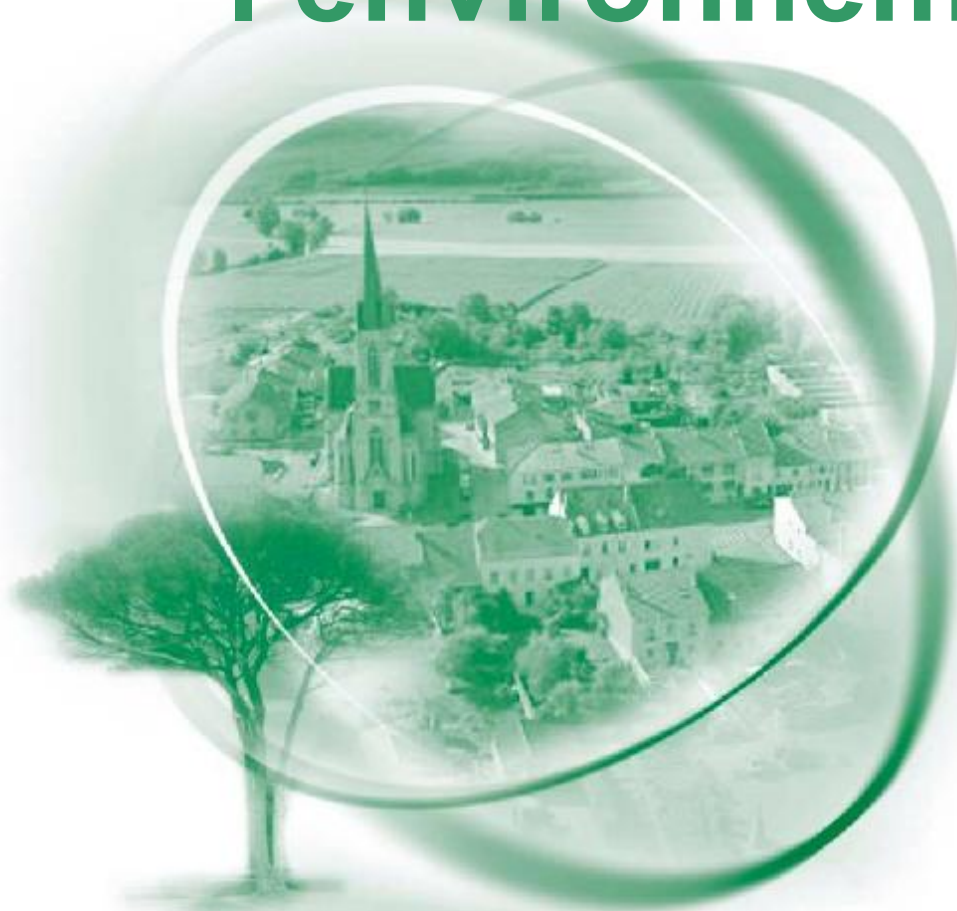
Le Fonds Solidarité Energie

EDF GDF SERVICES GARD CEVENNES participe au financement du Fonds Solidarité Energie (FSE) pour le département du Gard.

LE FSE SUR LE DEPARTEMENT

	Nombre de dossiers		Montant total des aides en k€		Participation EDF en k€	
	2003	2002	2003	2002	2003	2002
Département du GARD	3412	4998	871	870	403	203

NOTRE LIGNE DE CONDUITE **l'environnement**



- **Le patrimoine de la concession**
- **Les actions en faveur de l'environnement**
- **Les travaux**
- **La sécurité des tiers**

Le patrimoine de la concession

Le réseau de distribution d'électricité est principalement constitué :

- è de réseaux "basse tension" (BT),
- è de réseaux "moyenne tension" (MT ou HTA),
- è de postes de distribution publique (poste HTA/ BT).

Les réseaux "basse tension" (BT) fonctionnent sous une tension de 230 V qui est la tension d'utilisation usuelle pour les usages domestiques. Ils sont issus d'un poste de transformation de distribution publique (DP).

Les réseaux "moyenne tension" (MT ou HTA) fonctionnent sous une tension de 20 kV et alimentent soit des clients importants ayant souscrit un contrat Tarif vert, soit un poste de transformation de distribution publique (DP).

Les postes de distribution publique permettent de transformer le courant à 20 kV du réseau « moyenne tension » en courant « basse tension ».

Situation globale du réseau sur l'ensemble de la concession

Au 31 décembre 2003 voici la situation du patrimoine, sur l'ensemble de la concession :

RESEAU BT (LONGUEUR EN M)

	2003	2002	variation %
Réseau aérien nu	668 211	691 562	-3.38%
Réseau souterrain	1 614 518	1 518 958	6.29%
Réseau torsadé	4 212 487	4 212 150	0.01%
Réseau total aérien	4 880 698	4 903 712	-0.47%
Total Réseau BT	6 495 216	6 422 670	1.13%

RESEAU HTA (LONGUEUR EN M)

	2003	2002	variation %
Réseau aérien nu	3 315 707	3 289 767	0.79%
Réseau souterrain	1 465 320	1 419 579	3.22%
Réseau torsadé	4 221	4 221	0.00%
Réseau total aérien	3 319 928	3 293 988	0.79%
Total Réseau HTA	4 785 248	4 713 567	1.52%

POSTES HTA/BT (POSTES DE DISTRIBUTION PUBLIQUE DP)

	2003	2002	variation %
nb. de postes	5 632	5 562	1.26%

Les actions en faveur de l'environnement

Ensemble des travaux d'intégration des réseaux

Le souci d'amélioration et de protection du paysage s'est manifesté par le développement de techniques discrètes dans le cadre des travaux sur les réseaux BT et HTA.

Le tableau suivant donne une lecture de l'évolution de l'emploi de ces techniques discrètes sur la concession, par type d'environnement.

TRAVAUX REALISES EN TECHNIQUES DISCRETES (HTA ET BT) (EN POURCENTAGE) :

	2003	2002	variation	Prévu au cahier des charges
en agglomération	90	90	0%	60%
hors agglomération	55	74	-25.68%	-
en zone classée	48	97	-50.52%	100%
autre zone	0	27	-100%	-
Total	70	80	-12.5%	

Autres actions en faveur de l'environnement

Les élus et leurs concitoyens sont de plus en plus sensibles à la protection de leur environnement. Au delà des actions relatives à l'intégration des réseaux et ouvrages, EDF apporte aussi d'autres types de contributions.

C'est ainsi qu'en 2003, l'action d' EDF GDF SERVICES GARD CEVENNES s'est concrétisée par les actions suivantes:

La certification ISO 14001

Cette année la Commission de certification AFAQ a certifié l'ensemble des centres du Groupement qui rassemblent 12 départements.

Cette démarche vise à répondre aux attentes des clients, et notamment des collectivités locales, qui accordent une attention croissante à la protection de l'environnement (esthétique des réseaux, réduction des nuisances des travaux, mais aussi traitement des déchets ...)

La protection de l'avifaune :

La convention signée avec les associations avifaune en juin 2001 est restée gelée pendant 2 ans suite aux intempéries . En 2004, cette convention est reprise avec un budget dédié de 15 K€.

Participation au financement des travaux d'intégration des réseaux (Art 8)

Pour l'année 2003, la contribution du Centre EDF GDF SERVICES GARD CEVENNES au financement de travaux réalisés sous la maîtrise d'ouvrage de l'autorité concédante (ou des communes) avait été fixée ainsi :

PARTICIPATION EDF GDF SERVICES GRAD CEVENNES

	2003	2002
Montant hors TVA	1 242 093	1 500 829

C'est un montant 3 fois supérieure à la moyenne nationale des Centres EDF-GDF Services.

Cette participation a fait l'objet des versements suivants :

Date et nature des travaux	Versement k€ EDF GDF SERVICES	l'autorité concédante
1 ^{er} trim : mise en discrétion	123.5	SMDEG
2 ^{ème} trim : mise en discrétion	213.3	SMDEG
3 ^{ème} trim : mise en discrétion	370.6	SMDEG
4 ^{ème} trim : mise en discrétion	374.4	SMDEG

Les travaux

En 2003 les travaux réalisés sous maîtrise d'ouvrage EDF se caractérisent de la manière suivante :

LONGUEURS D'OUVRAGES MISES EN SERVICE (EN M)

	HTA en m			BT en m		
	2003	2002	variation	2003	2002	variation
aérien nu	6 697	4 140	61.76%	0	100	-100%
souterrain	21 131	57 184	-63.05%	39 912	46 299	-13.8%
torsadé	0	0	-	19 964	22 220	-10.15%

dont :

extension	5 916	8 829	-32.99%	40 942	51 085	-19.86%
renforcement	21 912	52 495	-58.26%	18 934	17 534	7.98%

BRANCHEMENTS ET DERIVATIONS REALISES (EN NOMBRE)

	2003	2002	variation
branchements et dérivations individuels neufs	2 714	2 588	4.87%
branchements modifiés	428	442	-3.17%
branchements abandonnés	2 691	2 405	11.89%

Coordination et programmation

L'ensemble des acteurs territoriaux s'accorde à vouloir réduire les nuisances causées au paysage et à la vie quotidienne des habitants par les travaux de voirie. Cette préoccupation passe notamment par une meilleure coordination des travaux et par une meilleure programmation.

En terme de coordination, l'année 2003 a été marquée par :

- La nomination d'un Interlocuteur Travaux pour les Villes dont la population est supérieure à 3500 habitants
- Une réunion est prévue en début d'année entre la Ville et l'IT pour échanger et coordonner les programmes travaux

La sécurité des tiers

L'exercice du métier de concessionnaire implique une vigilance soutenue et permanente en matière de sécurité du public, des partenaires associés et des agents EDF GDF.

BILAN DES ACCIDENTS 2003

	Nb. d'accidents 2003	Nb. d'accidents 2002
Accidents dans le cadre de travaux sous maîtrise d'œuvre EDF, ou dans le cadre de l'exploitation du réseau	0	1
Autres accidents	3	2

Pour l'année à venir, les actions suivantes sont envisagées :

- Visites de prévention
- Réunions d'informations « risques électriques » aux maîtres d'ouvrage
- Informations « risques électriques » aux pompiers (création d'un CD Rom pour aider à démultiplier les informations)

Situation des dommages causés aux tiers

L'année 2003 se caractérise sur le centre par les faits marquants suivants :

DOSSIERS DE CONTENTIEUX EN REGLEMENT AMIABLE

Contentieux	Nombre de dossiers		
	2003	2002	variation
Dommmages causés par les agents EDF ou les installations EDF	256	213	+20.18
Dommmages causés par des tiers	11	10	+10
Incendies	2	8	+75
Phénomènes climatiques	10	10	0
Classés sans suite	10	10	0
Total	289	251	+15.13

Le nombre de dossiers et le nombre de clients sinistrés a augmenté par rapport à l'année précédente (285 en 2002 et 347 en 2003).

LA QUALITE DE SERVICE au quotidien



- La qualité de l'électricité distribuée
- Critères de qualité du produit électricité
- Prévisions pour l'année 2004

La qualité de l'électricité distribuée

En terme de qualité du service, l'année 2003 d'exercice de l'activité concessionnaire a été marquée par :

- 17 Août 2003

Violents orages. Prés de 45 000 foyers garadois privés d'électricité dans le secteur des Cévennes, de Bagnols, d'Uzès et du littoral

- été 2003

Chaleur exceptionnelle. Fonte de certains câbles électriques souterrains provoquant des pannes de courant de grande ampleur, notamment au Grau du Roi, à Vauvert et à Alès.

- 22 septembre 2003

Violents orages. Prés de 16 000 foyers privés d'électricité, essentiellement dans le sud du département

- 18 décembre 2003

inondations . 18 000 foyers privés d'électricité

L'appréciation de la qualité du produit électricité prend en compte les éléments suivants :

- è les incidents majeurs qui ont affecté la qualité du produit,
- è les principales actions mises en œuvre dans l'année pour améliorer la qualité du produit,
- è l'évolution des indicateurs permettant d'évaluer la qualité du produit.

Les incidents majeurs

Quelques incidents majeurs ont affecté la qualité du produit sur le territoire de la concession, au cours de l'année 2003.

Réseau HTA

AVRIL : Du 3 au 6: épisode de vent violent affectant tout le centre sauf le sud ouest du département : 30 incidents HTA concernant 23800 clients

JUIN : 25 défauts HTA sur câble papier imprégné sur tout le département suite sécheresse et très fortes chaleurs.

JUILLET : 17 défauts HTA sur câble sur la région de Nîmes et Alès suite sécheresse et très fortes chaleurs.

Le 16 : orage : 7 incidents HTA sur la région d'Alès

Le 23 : orage : 4 incidents HTA sur la région de Nîmes et Alès

Le 27 : orage : 7 incidents HTA sur la région de Nîmes et Alès

AOUT : 8 défauts HTA sur câble papier suite sécheresse et très fortes chaleurs.

Le 17 : A.Midi, orage avec tempête sur l'ensemble du département sauf le sud ouest du département : 45 incidents HTA sur la région de Nîmes et Alès concernant 42000 clients

SEPTEMBRE : Orage du 22 avec de très fortes précipitations sur le sud du département : 16 incidents sur la région de Nîmes concernant 14000 clients.

DECEMBRE : Orage du 3 avec de très fortes précipitations suivi d'inondations sur le sud du département : 22 incidents HTA concernant 18000 clients

Réseau HTB et Postes Sources

AVRIL: Le 3 : défaut de câble liaison Arrivée TR311 : 9300 clients touchés pendant 3 secondes

JUILLET: Le 28, Poste de St Cézaire: Télécommande HS sur départ pavée

- 6 départs HTA coupés pendant 17' concernant 8100 clients

- 8 départs HTA coupés pendant 3' concernant 11775 clients

- Le 30: suite incendie sur HTB alimentant les postes sources de Vestric (4 départs HTA pendant 23') ,Vauvert (6 départs HTA pendant 15'), A.Mortes (3 départs HTA pendant 23') concernant 17300 clients.

AOUT: Le 14, orage avec déclenchement 63kv et Arrivée 311A au poste de Moussac : 4 départs HTA concernés pendant 5'

Le 28, défaut sur départ Urbain + shunt bloqué au poste de Vauvert provoquant l'ouverture ARR 313B concernant 7 départs HTA coupés entre 5 et 38' et 9000 clients.

SEPTEMBRE: Le 18, poste Barjac: déclenchement TR611 suite court circuit provoqué par rongeur sur sortie 20kv, 4400 clients coupés entre 5 et 15 minutes.

Le 18, poste Uzès: déclenchement TR311 suite masse grille HTA + défaut automatisme : 17000 clients coupés pendant 20 minutes.

Le 29, poste de St Cézaire : déclenchement TR311 suite amorçage tête de câble 630: 18000 clients coupés pendant 7 minutes.

NOVEMBRE : Le 27, ouverture arrivée 311 du poste source du FESC : 6500 clients coupés < 3'

DECEMBRE : Le 1, manque 63kv sur le poste d'Uzès : 16820 clients coupés entre 5 et 70' en fonction des reprises des 9 départs HTA concernés.

Le 4, ouverture Arrivée 311A au poste de Jonquières < 3'

Les principales actions pour améliorer la qualité de l'électricité

Devant la recrudescence des événements climatiques « exceptionnels » depuis 1999, un nouveau plan d'investissements 2002-2005 a été adopté et mis en œuvre.

EDF se fixe comme objectif en 2015 de ré-alimenter en cas de catastrophe identique à celle de décembre 1999 95% des clients privés d'électricité en 5 jours ; cet objectif qui conduit à ré-alimenter les clients beaucoup plus rapidement qu'en 1999 implique de modifier la structure du réseau de distribution d'ici à 2015.

Les principales actions consistent à :

- Enfouissement de 140 km de lignes MT (Moyenne Tension) en zones boisées (180 km à l'horizon 2015),
- Abattage des arbres sur le tracé des lignes MT en complément à l'enfouissement,
- Sécurisation des réseaux MT des communes > 1000 habitants (30 km effectués / 90 prévus d'ici 2005),
- Renouvellement des câbles souterrains « ancienne génération » en cours de définition à la suite de la canicule de cet été,
- Automatisation des organes de manœuvre,
- Professionnalisation de l'appel dépannage, en cas de coupure sur incidents,
- Professionnalisation de la communication vers les collectivités locales en cas de coupure sur incidents.

Pour le Centre EDF-GDF GARD CEVENNES, le programme concerne 180 km de réseau HTA pour un montant total estimé à 30 millions d'Euros.

Entre 2000 et 2003 ,18.2 millions d'euros ont été dépensés pour la sécurisation du réseau électrique contre les aléas climatiques.

Critères de qualité du produit électricité

Clients mal alimentés

NOMBRE DE CLIENTS MAL ALIMENTES

	2003	2002
Concession	7 978	8 044

Les coupures d'électricité

TEMPS MOYEN DE COUPURE

Temps moyen total de coupure par client par an, toutes causes confondues (critère B)		
	2003	2002
Concession	187.57	457.7

Pour l'ensemble du territoire de Gard Cévennes, le temps de coupure moyen par client sur l'année 2003 est de 154 minutes. Ce chiffre tient compte des inondations de décembre, des pluies torrentielles d'Août et septembre et de la canicule de l'été. En 2002, ce chiffre était de 52 minutes (hors inondations de septembre). Ce temps de coupure moyen a été divisé par 3.5 en 10 ans grâce aux investissements réalisés sur l'ensemble des réseaux électriques.

è Les coupures sur incidents réseau

PLUS DE 6 COUPURES

Nombre de clients BT ayant eu plus de 6 coupures sur incident réseau HTA		
	2003	2002
Concession	2 893	4 933

PLUS DE 3 HEURES

Nombre de clients eu plus de 3 heures sur incident réseau HTA		
	2003	2002
Concession	39 109	52 011

è *Les coupures pour travaux sur les communes de la concession*

INTERRUPTION POUR TRAVAUX

Nombre de coupure HTA et BT et critère BT (durée moyenne d'interruption d'un client pour cause de travaux) (en mn) en 2003 :			
Commune	Coupure pour travaux		Critères Bt (mn)
	HTA	BT	
Maille Concession	106	165	13.51

Prévisions pour l'année 2004

EDF GDF SERVICES GARD CEVENNES prévoit pour l'année 2004, la mise en œuvre d'un certain nombre de travaux, notamment :

- Travaux sur réseaux MT (moyenne tension) :
 - Un plan zones boisées / reconstruction de 640 K€ (4.2 MF) qui correspond à l'enfouissement de 7 Km de ligne HTA en zone boisées :
 - Départ BORDEZAC du poste source de BESSEGES
 - Départ GOUFFRE NOIR du poste source de BESSEGES
 - Départ Le CHAMBON du poste source de BESSEGES
 - Départ AULAS du poste source d' AVEZE
 - Départ BOISSET du poste source d'ANDUZE
 - Un plan pour la lutte contre les aléas climatiques et sécurisation des communes > 1000 hab comme par exemple Mus, Codognan, Caveirac, Clarensac, Aujac pour un montant de 1200 K€ (7.8 MF),
 - Un plan de maintenance lourde de 258 K€ (1.7 MF), en complément de l'investissement, lutte contre les actes d'exploitation de dépannages récurrents.
 - Renouvellement de vieux câble : un budget de 100 k€ a été débloqué pour palier aux conséquences de la canicule sur certains types de câble sur les communes de Le Grau du roi et Vauvert.
- Travaux sur réseaux BT (basse tension):
 - Un plan de 1073 K€ (7 MF) pour diminuer le nombre d'incidents et le nombre de réclamations de nos clients,

Parallèlement et suite aux tempêtes de 99 , le GRR (Groupe de Reconstruction des Réseaux) a été créé dans le Var. Ce groupe est chargé de la réalisation des travaux zones boisées / reconstruction.

Sur les communes du SMDEG, les principaux travaux prévus en 2004:

ALES : Mise en place de fourreaux sur liaison (150ml) entre les postes Edgard Quinet et Cotta .

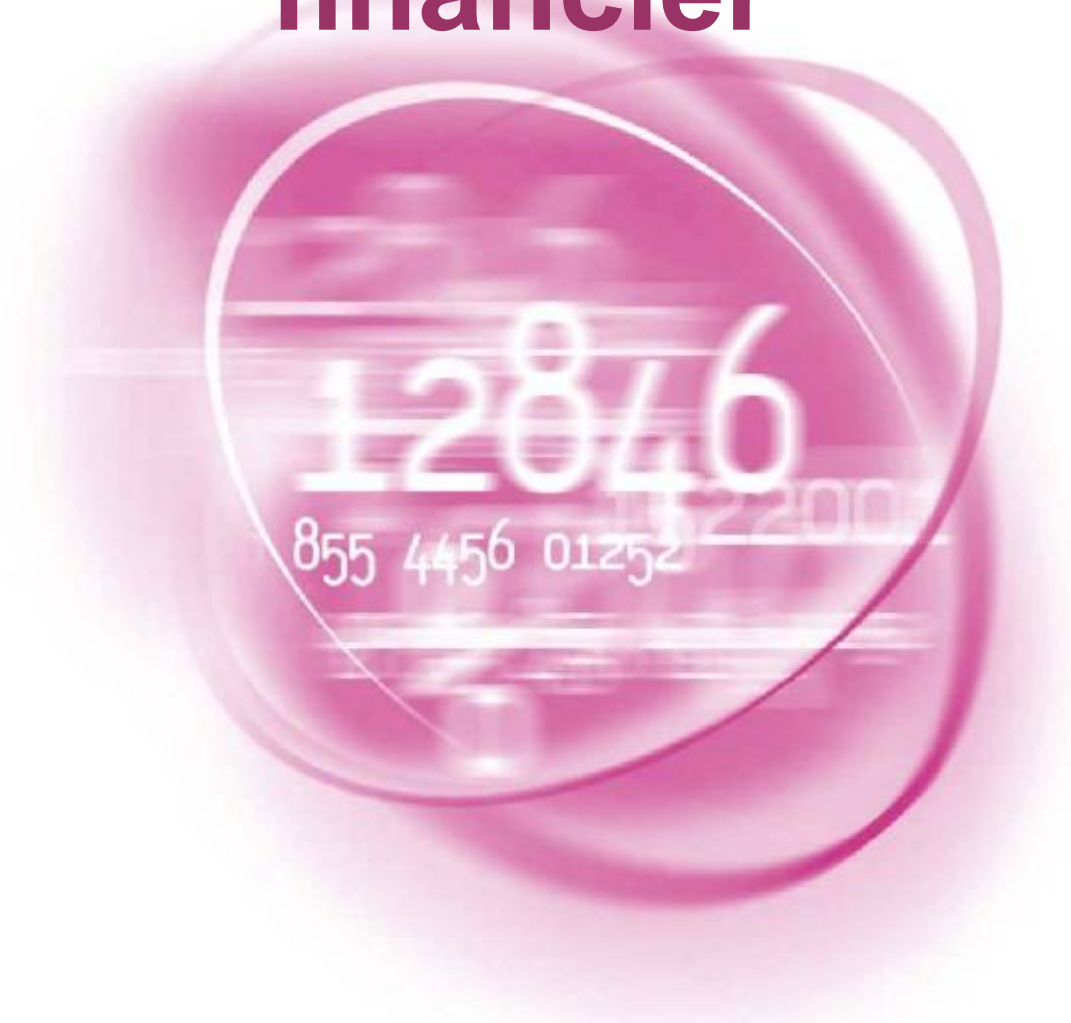
ALZON : Traitement zone boisée du départ Arre de la source d'Avèze. Création de 7500ml de HTAS en 150 mm², dépose de 3800ml dont 1200ml en zone boisée.

ORSAN : création d'une structure souterraine sur la commune d'Orsan. Sécurisation vis à vis des aléas climatiques.

SABRAN : Remplacement de la HTAA surplombant un lotissement du hameau de Mégier par la création de 150ml de HTAS.

SAUVE : Réfection de l'ossature du départ de Conqueyrac, traversée du pont de Sauve, en reprenant par le tracé de l'ancienne 30KV.

LE RAPPORT financier



- Principaux éléments du compte d'exploitation
- Immobilisations concédées
- Investissements
- Flux financiers relatifs à la concession

Eléments financiers d'exploitation

Dans le cadre du contrat de concession de distribution et en application de la loi du 8 avril 1946, votre syndicat, le SMDEG qui regroupe 317 communes, représentant une population de 369776 habitants et 219090 clients, a confié à EDF la distribution d'électricité sur l'ensemble du territoire de la concession.

EDF tient une comptabilité nationale¹, en partie basée sur son organisation territoriale par centres de distribution. Par ailleurs, la loi du 10 février 2000 a imposé à EDF de réaliser une dissociation comptable pour l'activité d'acheminement.

En s'appuyant sur cette comptabilité dissociée, il est devenu possible de fournir des éléments financiers pour l'activité d'acheminement d'une concession. Ces éléments n'ont de sens que si cette concession atteint une dimension significative, comme celle du Syndicat Mixte à Cadre Départemental D'électricité du Gard.

Pour l'acheminement, il existe des tarifs nationaux, arrêtés par voie réglementaire, sur proposition de la Commission de régulation de l'énergie (CRE). Avec ces tarifs, indépendants de la distance d'acheminement de l'énergie et de la situation géographique du point de livraison, EDF finance l'activité de distribution de l'électricité sur l'ensemble du territoire qu'elle dessert, lequel est, par ailleurs, organisé en concessions.

Les tarifs sont réputés calculés pour permettre à EDF de dégager un résultat positif pour l'ensemble de la distribution, c'est-à-dire pour les concessions considérées dans leur ensemble. Or, chacune d'entre elles a des caractéristiques propres (densité de clients, tissu industriel, géographie, zone climatique,...) qui ont une influence sur ses produits et ses charges.

Dans le tableau de la page suivante, apparaissent les termes « contribution d'équilibre » et « contribution à l'équilibre », respectivement en produit et en charge. Ils résultent de la démarche suivante : de façon conventionnelle, il a été recherché un résultat strictement équilibré entre produits et charges pour les concessions prises dans leur ensemble puis, sur la base de cet équilibre d'ensemble, la part qu'il est nécessaire d'affecter à chacune des concessions pour que ses produits et ses charges soient équilibrés.

La contribution d'équilibre (ou la contribution à l'équilibre) traduit la part que la concession devrait se voir affecter (ou retirer) pour être à l'équilibre quand ses caractéristiques propres ou ses conditions d'exploitation sont dans une situation défavorable (ou favorable).

Le tableau qui figure à la page suivante rassemble ces éléments et fournit la totalité des produits et des charges d'acheminement de la concession.

¹ Le Conseil National de la Comptabilité a indiqué que, du fait de l'existence de tarifs fixés au plan national, le concessionnaire est dispensé de l'obligation d'établir un compte de résultat par concession (avis de conformité du 19/12/1984).

**ELEMENTS FINANCIERS DE LA CONCESSION
ACHEMINEMENT D'ENERGIE**

Produits*	2003 en k€	2003, en % des produits
Recettes	72 453	83
dont tarif vert (incluant les clients éligibles)	10 727	12
dont tarif jaune	5 858	7
dont tarif bleu	55 869	64
Tickets et Interventions clientèle	3 473	4
Autres produits	8 266	10
Contribution d'équilibre	2 595	3
Total des produits	86 787	100
Charges*		
Charges d'exploitation	36 337	42
dont charges de personnel	15 038	17
Accès réseau amont	22 432	26
Contribution au Facé	1 709	2
Contribution aux charges centrales EDF	1 930	2
Dotation aux amortissements	5 347	6
Dotation aux provisions	11 098	13
Redevance de concession (R1, R2)	1 737	2
Contribution à l'équilibre		
Total des charges	80 589	93
Total des produits – Total des charges	6 198	7

La différence entre les produits et les charges qui apparaît en bas de ce tableau représente, pour l'activité d'acheminement, la quote-part (répartie au nombre de kWh acheminés) du résultat d'EDF apportée par la concession.

En conséquence, quand les résultats nationaux d'EDF pour cette activité sont positifs, ils le sont pour toutes les concessions, et inversement.

Ce chiffre indique si le résultat national d'EDF pour cette activité est positif ou négatif, et informe sur le niveau de participation de la concession à ce résultat, après la prise en compte de la contribution d'équilibre ou de la contribution à l'équilibre de la concession.

* Les produits et les charges sont affectées à la concession soit de manière directe s'il est possible de les identifier en tant que tels, soit en utilisant des clefs de répartition décrites ci-après (cf. dernière page du rapport financier), dans le cas contraire.

Produits

Ils sont constitués des éléments suivants :

è **Recettes** : elles comportent toutes les recettes d'acheminement (clients aux tarifs régulés, clients éligibles, ainsi qu'une partie des recettes de dépassement de puissance souscrite et de consommation d'énergie réactive). Ces recettes sont détaillées par grandes catégories de clients.

è **Tickets et interventions clientèle** : ce sont les recettes des raccordements de clients (raccordements facturés au forfait et hors forfait) ainsi que celles des services et interventions facturables aux clients alimentés en basse et haute tension (HTA).

è **Autres produits** : ils comportent principalement les travaux à la demande de tiers, la production immobilisée et les reprises sur provisions.

è **Contribution d'équilibre** : part qu'il serait nécessaire d'affecter à la concession pour équilibrer ses produits et ses charges pour un niveau de tarif équilibrant l'ensemble des charges des concessions. Il y a contribution d'équilibre quand les caractéristiques propres de la concession ou ses conditions d'exploitation sont dans une situation défavorable.

Charges

Elles comportent les éléments suivants :

è **Charges d'exploitation**, il s'agit :

ÿ des charges directes d'exploitation des réseaux de distribution publique (entretien, conduite, maintenance),

ÿ des charges résultant des activités à destination de la clientèle assurées par le distributeur (relève de compteurs et interventions techniques chez les clients),

ÿ des prestations des services mutualisés d'expertise et de logistique d'EDF GDF SERVICES,

ÿ de 50% des charges de gestion clientèle, qui sont calculées à la maille de la concession et conformément à la dissociation comptable²,

ÿ de la quote-part des fonctions communes des Centres EDF GDF SERVICES, qui est calculée à la maille de la concession,

ÿ de la valorisation de l'énergie nécessaire à la compensation des pertes d'acheminement sur les réseaux de distribution publique,

ÿ des impôts, taxes et redevances autres que les termes R1 et R2 de la redevance de concession.

² Dans la dissociation comptable, la CRE a considéré que les charges de gestion de la clientèle relevait pour moitié de l'activité d'acheminement et pour moitié de l'activité de fourniture.

è **Charges de personnel** : elles comportent les salaires et traitements, les charges sociales, l'intéressement.

è **Accès réseau amont** : il comporte les charges d'acheminement d'électricité sur le réseau de transport et le réseau d'alimentation générale (RAG), ainsi que la rémunération du gestionnaire du réseau de transport (RTE) pour la mise à la disposition du distributeur des postes de transformation à haute tension.

è **Contribution au Facé** : c'est la quote-part calculée pour la concession de la contribution d'EDF au Fond d'Amortissement des Charges d'Electrification.

è **Contribution aux charges centrales d'EDF** : celles-ci comportent notamment la quote-part des charges centrales et des dépenses de recherche et développement.

è **Dotations aux amortissements** : il s'agit de la dotation annuelle aux amortissements des immobilisations des ouvrages de la concession.

è **Dotations aux provisions** : elles comportent les dotations annuelles aux provisions relatives au renouvellement des ouvrages de la concession.

è **Redevance de concession** : ce sont les termes R1 et R2 de la redevance de concession payée en 2003.

è **Contribution à l'équilibre** : part qu'il serait nécessaire d'affecter à la concession pour équilibrer ses produits et ses charges pour un niveau de tarif équilibrant l'ensemble des charges des concessions. Il y a contribution à l'équilibre quand les caractéristiques propres de la concession ou ses conditions d'exploitation sont dans une situation favorable.

Calcul des éléments financiers

EDF GDF SERVICES GARD CEVENNES tient une comptabilité d'exploitation correspondant au périmètre géographique de ses activités. Toutefois, certaines activités mutualisées avec d'autres Centres EDF GDF SERVICES sont enregistrées à l'échelle du territoire concerné. En outre, les opérations qui intéressent l'ensemble de l'activité de distribution publique sont comptabilisées directement au plan national. La plupart des produits et charges sont donc enregistrés à une maille plus étendue que celle de la concession.

La restitution d'éléments financiers d'exploitation à la maille de la concession impose donc de retraiter les comptes concernés. Leur répartition entre les différentes concessions se fonde sur les principes suivants :

è Les produits et les charges qui concernent directement et en totalité une commune ou une concession et sont comptabilisés selon l'un de ces périmètres géographiques sont affectés tels quels à la concession.

è Les autres produits et charges, qui sont comptabilisés à un périmètre plus étendu que celui de la concession, sont affectés à la concession selon les clés de répartition les plus appropriées, décrites dans le tableau ci-dessous.

MODALITES DE REPARTITION RETENUES

Intitulé	Maille de comptabilisation	Mode de répartition pour la concession
Recettes d'acheminement	EDF (niveau national)	Au prorata des kWh
Tickets et Interventions clientèle	Centre EDF GDF SERVICES	Au prorata du nombre de clients
Charges d'exploitation	Centre EDF GDF SERVICES ou EDF (niveau national)	Au prorata du nombre de clients
Charges de personnel	Centre EDF GDF SERVICES ou EDF (niveau national)	Au prorata du nombre de clients
Accès réseau amont	Centre EDF GDF SERVICES	Au prorata des kWh
Contribution au Facé	EDF (niveau national)	Selon la formule de calcul du Facé
Contribution aux charges centrales d'EDF	EDF (niveau national)	Au prorata du nombre de clients
Dotations aux amortissements	Centre EDF GDF SERVICES	Au prorata de la valeur nette comptable des ouvrages
Dotations aux provisions	Centre EDF GDF SERVICES	Au prorata de la valeur nette comptable des ouvrages
Redevance de concession	Concession	Affectation directe à la concession

Immobilisations concédées

La valeur des actifs de la concession s'exprime par la valeur brute, la valeur nette (non amortie) des ouvrages de distribution publique concédés et en service, et par le montant des provisions constituées pour leur renouvellement.

Au 31 décembre 2003, ces données sont les suivantes :

TOTAL DES OUVRAGES CONCEDES POUR LA CONCESSION :

	2003 en k€
Valeur brute comptable	395 453
Valeur nette comptable	265 071
Provisions constituées	92 949

Les valeurs ci-dessus prennent en compte la totalité des ouvrages de distribution publique :

- Les ouvrages localisés, rattachés à leur commune de localisation, sont pris en compte pour la valeur inscrite dans la comptabilité. Ce sont les réseaux HTA et BT et les postes de distribution publique.
- Les branchements, comptages, et transformateurs sont enregistrés en masse financière dans la comptabilité, au périmètre du Centre. La part affectée à la concession est calculée au prorata du nombre de clients.

Ces montants prennent en compte les ouvrages mis en service et retirés dans l'année, ainsi que l'impact pour la concession de l'inventaire des immobilisations.

L'inventaire des immobilisations

Un inventaire des actifs de l'entreprise a été réalisé entre 2002 et 2003.

Cette opération, répond aux attentes formulées par les autorités concédantes. Elle facilitera la mise en œuvre de la loi du 10 février 2000 rendant indispensable la définition précise du périmètre des réseaux de transport et de distribution.

Cette opération d'envergure a nécessité la mobilisation de 250 personnes pendant 2 ans au sein d'EDF GDF SERVICES.

è **Méthode :**

L'inventaire a couvert l'essentiel des immobilisations corporelles de l'entreprise soit 80% de la valeur nette totale.

Pour les réseaux de distribution l'inventaire a été réalisé par rapprochement des données comptables avec les fichiers représentatifs de la réalité physique préalablement audités. Les principaux points suivants ont été vérifiés :

- caractéristiques techniques des installations
- commune de localisation
- volumétrie
- date de mise en service
- régime juridique (domaine propre/domaine concédé)

è **Principes :**

L'inventaire du réseau de distribution a été effectué selon les règles existantes de comptabilisation et de répartition entre domaine propre et domaine concédé.

L'opposabilité aux tiers de la démarche est garantie car :

- l'ensemble de la démarche s'est appuyée sur des processus industrialisés permettant d'assurer la traçabilité des opérations
- la totalité du projet, depuis les phases de conception jusqu'à la comptabilisation, a été mis sous assurance qualité
- cette opération a été entièrement contrôlée par les commissaires aux comptes, notamment par leurs audits sur le terrain.

Investissements

Répartition des investissements

En 2003, les travaux d'investissement financés par EDF se répartissent de la façon suivante :

MONTANT DES INVESTISSEMENTS (EN €)

	2003	2002	Variation en %
Extensions de réseau	2 933 602	3 833 134	-23.46%
Renouvellement de réseau	2 596 027	4 299 702	-39.62%

Flux financiers relatifs à la concession

Les flux financiers relatifs à la concession relèvent de l'article 4 et de l'article 8 du contrat de concession.

Ils se décomposent en :

- ⇒ redevance de concession,
- ⇒ redevance communale d'occupation du domaine public par les ouvrages de distribution,
- ⇒ contribution annuelle aux financements de travaux destinés à l'amélioration esthétique des - ouvrages de la concession.

MONTANTS VERSES (K€)

	2003	2002	variation
Redevance de concession	1 736.8	1 604.9	+8.21%
Redevance communale du domaine public	384	350	+9.7%
Participation Article 8-1 " travaux environnement "	1 242	1 500	+17.2%

Redevance de concession

La redevance annuelle de concession a pour objet de faire financer par les usagers au travers des recettes d'exploitation, et non par l'impôt :

⇒ les frais entraînés pour l'autorité concédante, par l'exercice du pouvoir concédant. C'est le terme R1 de cette redevance, dit de "fonctionnement".

Elle couvre notamment les dépenses relatives au contrôle de la bonne exécution du contrat de concession, aux conseils donnés aux usagers pour l'utilisation rationnelle de l'électricité, aux règlements des litiges entre les usagers et le concessionnaire.

⇒ une partie des dépenses effectuées par l'autorité concédante au bénéfice du réseau concédé. C'est le terme R2, dit "d'investissement" qui représente chaque année N une fraction de la différence (si elle est positive) entre certaines dépenses d'investissement effectuées et certaines recettes perçues par l'autorité concédante durant l'année N-2.

**MONTANTS DES TERMES R1 ET R2
DUS POUR L'EXERCICE 2003**

	2003
R1 k€	333.3
R2 k€	1 403.5

Les paramètres qui interviennent dans leur calcul et qui ont évolué sont les suivants :

POUR R1

Paramètre	Unité	2003	2002
Long réseau HT BT des communes rurales de la concession	Km	6 230.2	5 754
Long réseau HT BT des communes urbaines de la concession	Km	4 905.9	4 268
Pop rurale	habitants	138 533	144 933
Pop urbaine	habitants	231 243	225 986
Durée de concession	ans	30	30
Coefficient minorateur pour pop rurale concession < 150 000		1	1
Coefficient minorateur pour pop urbaine concession < 150 000		1	1
Indice ingénierie année précédente		683.1	661
Indice ingénierie année précédente signature contrat concession		556.6	556.6

POUR R2

Paramètre	Unité	2003
Part financée par l'autorité concédante dans le cadre des programmes aidés mandatés dans l'année pénultième	€	866 340.4
Part financée par l'Autorité concédante hors programmes aidés mandatés dans l'année pénultième	€	4 137 550.6
Montant mandatés année pénultième (installation éclairage public)	€	2 471 728.6
Produit taxes municipale Electricité (Territoire de la concession)	€	2 940 431
Durée de concession	ans	30
Pop municipale totale des communes desservies par EDF dans le département	habitants	620 994
Population municipale totale de la concession	habitants	369 776

Autres contributions financières

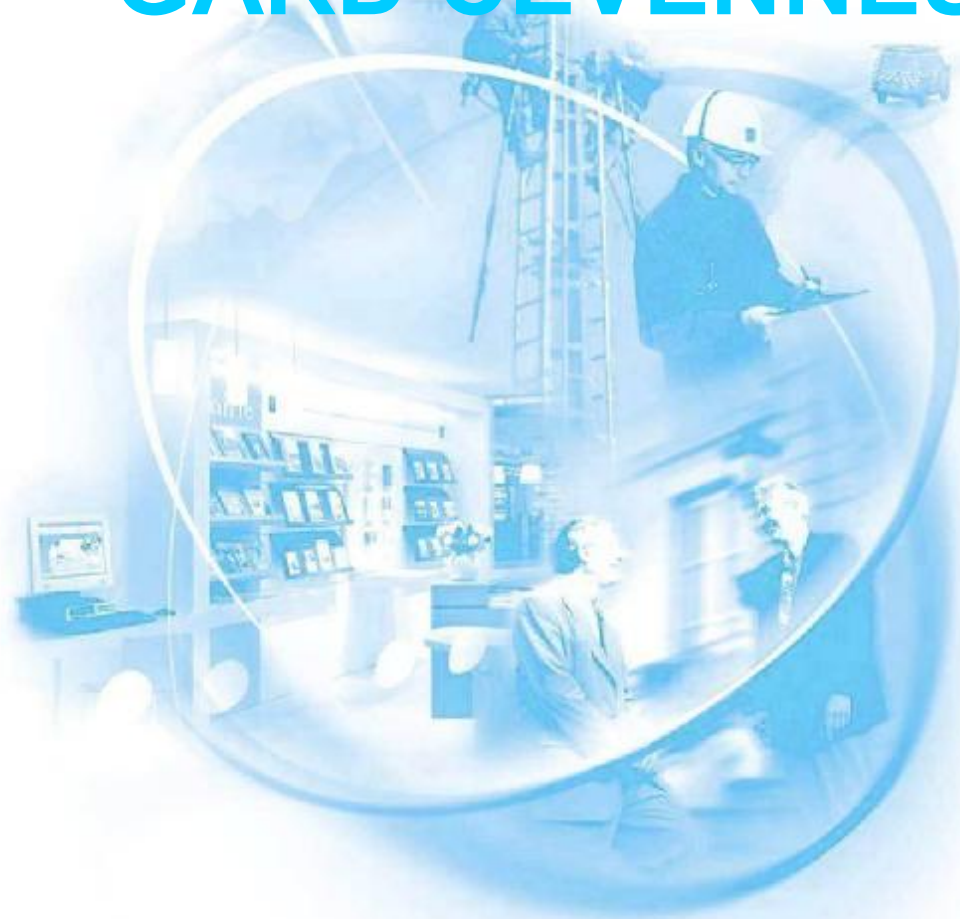
A côté des flux financiers propres à la concession, le Centre EDF GDF SERVICES GARD CEVENNES apporte plusieurs contributions financières à la vie du territoire de la concession.

Ces contributions recouvrent les différentes formes de fiscalité auxquelles est soumis le Centre mais aussi des contributions à la vie sociale, patrimoniale, sportive et culturelle.

ETAT DE CES CONTRIBUTIONS (K€)

	2003	2002	Variation %
Taxe municipale reversée	6 486	7 011	-7.5
Taxe départementale	2 941	3 214	-8.5
Taxe professionnelle	1 144	1 196	-4.34
Impôt foncier (bâti et non bâti)	71	119	-40.33

EDF GDF SERVICES GARD CEVENNES



- **Votre Centre EDF GDF SERVICES**
- **Interlocuteurs des collectivités locales**

Votre Centre EDF GDF SERVICES

EDF GDF SERVICES : EDF GDF SERVICES GARD CEVENNES
Adresse : 2 rue de verdun BP 7009 30901 Nimes cedex
Tél. : 04 66 62 42 00
Fax : 04 66 62 42 79

Coordonnées de vos interlocuteurs

Nom / Fonction	Tél.
Mr Delauney Serge <i>Directeur</i>	04 66 62 40 02
Mr Ronchaud Jean-Claude <i>Directeur Adjoint</i>	04 66 62 40 05
Mr Baurand Claude <i>Responsable du service Ingénierie Collectivités Locales</i>	04 66 62 42 40
Mr Seguin Jean-Pierre <i>Responsable collectivités locales</i>	04 66 62 42 71
Mme Delbouys Anne <i>Responsable du suivi des concessions</i>	04 66 62 41 57
Mr Roulle René <i>Responsable de solidarité Energie</i>	04 66 62 44 03
Mr De Iorgeril Bruno <i>Responsable de l'environnement</i>	04 66 62 41 50

INTERLOCUTEURS DES COLLECTIVITES LOCALES

Pour répondre à une demande de simplification des rapports entre les équipes municipales de chaque commune (notamment les maires des petites et moyennes communes) et EDF GDF SERVICES GARD CEVENNES, un réseau d'Interlocuteurs privilégiés (IP) a été organisé. Chargé d'un ensemble de communes sur le territoire du Centre, chaque interlocuteur privilégié se propose d'être le contact entre le maire et les différents services d'EDF GDF SERVICES.

EDF, UN CONCESSIONNAIRE
EXEMPLAIRE DANS
un marché ouvert



- Titre fiche 1
- Titre fiche 2
-

